



Relais Assistant-es
Maternel-les d'Ingré

Actu'RAM

Ingré



Lettre info n° 3
juin - juillet 2021

ACTU 1

LA RUPTURE DE CONTRAT

NOUVEAUTÉ Information pour le **parent employeur** : Se connecter à son compte Pajemploi et cliquer sur la rubrique intitulée « démarches de fin de contrat »

Pajemploi vous accompagne dans vos démarches en 3 étapes :

- ✓ Simuler une fin de contrat
- ✓ Réaliser la dernière déclaration
- ✓ Compléter les documents de fin de contrat.

Pour plus d'informations, cliquez sur ce lien

[convention collective](#)



ACTU 2

PRÉVENTION ÉTÉ 2021

Soleil, chaleur et déshydratation chez l'enfant : soyez vigilant !



Pour éviter la surchauffe



Recouvrir la poussette de bébé avec un linge pour le protéger du soleil **provoque l'effet inverse** de celui escompté : cela augmente la température à l'intérieur de la poussette et multiplie le risque de coup de chaleur

Reconnaître les signes d'un coup de chaleur?



Fièvre élevée (>41 degrés) ;
Nausées/vomissements ;
Étourdissements ;
Hyperactivité (forte agitation) ;
Peau chaude et pupilles dilatées ;
Essoufflement ;
perte de conscience ;
En cas de symptômes : placez votre enfant à l'ombre, déshabillez-le et rafraîchissez-le. Préférez lui faire de l'eau et mouiller sa peau.

Si son état ne s'améliore pas et que les symptômes persistent ou s'aggravent, appelez le 15 (ou le 112)

Comment protéger un enfant du soleil ?

Ne laissez pas un enfant de moins d'un an au soleil. Pour les autres, évitez l'exposition au soleil entre 12h et 16h et limitez en la durée. Protégez le avec un t-shirt, un chapeau et des lunettes de soleil. Appliquez lui de la crème solaire (indice 50) toutes les 2 heures et après chaque baignade. Mouillez sa peau et faites le boire régulièrement. Évitez les activités sportives ou physiques.



[cliquez sur l'image](#)

ACTU 3

ASSURANCES PROFESSIONNELLES

L'assistant-e maternel-le est dans l'**obligation de souscrire une assurance responsabilité civile professionnelle**. Cette assurance couvre les dommages que les enfants pourraient provoquer et ceux dont ils pourraient être victimes. (Article L421-13 du Code de l'Action Sociale et des Familles).

Exemple : Que se passe-t'il si un enfant jette un projectile sur le téléviseur de l'assistante maternelle ou qu'il s'est amusé à détapisser tout le bas de la chambre alors qu'elle le croyait en train de faire la sieste ?

Renseignez-vous auprès de votre assurance pour savoir si une extension « **dommages aux biens** » est prévue dans votre contrat.

Le-la professionnel-le peut bien sûr choisir de limiter son assurance à certains domaines mais il convient de bien lire les clauses du contrat pour s'engager en connaissance de cause et ne pas avoir de mauvaises surprises au moment où l'on aura besoin d'une aide.



LA VIE DU RAM

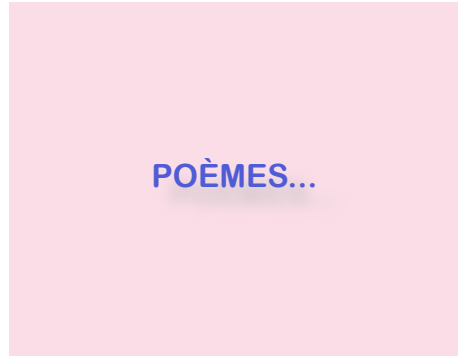


CRÉATIONS POUR LA FÊTE DES MÈRES

SOUVENIRS...



POÈMES...



CRÉATIONS...



FLEURS...



LES MAMANS SONT À L'HONNEUR



LA VIE DU RAM

SOIRÉE ASSISTANTES MATERNELLES (mai 2021)



Préparation de l'expo photos



Que de beaux souvenirs !!!



1, 2, 3, c'est parti

SORTIE À LA FERME PÉDAGOGIQUE (juin 2021)



MATINÉE DE BODY PAINTING AU RAM



FÊTE PETITE ENFANCE RAM/HG AVEC LA FERME RIFOINFOIN



BONNES VACANCES À TOUS !!!

LE RELAIS SERA FERMÉ
DU 14 JUILLET AU 12 AOÛT 2021

ON SE RETROUVE POUR DE NOUVEAUX
ATELIERS LE 2 SEPTEMBRE 2021

Contact : **Mélanie MARÉCHAL-PIERSON**
02 38 22 38 89 ou ram.les.lapinoux@ingre.fr

L'Actu'RAM n° 3 - juillet/août 2021 - Directeur de la publication : Christian Dumas
Rédaction : RAM d'Ingré - Conception/Réalisation : N. Grillé - Service Communication - Tél. 02 38 22 38 87
Dépôt légal à parution : Mairie d'Ingré - 14 Place de la Mairie - 45140 INGRÉ
Crédit photos : ville d'Ingré

